



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Diminution des déchets plastiques

Question écrite n° 18072

Texte de la question

Mme Danièle Cazarian attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur l'abondance des déchets plastiques qui polluent gravement les océans et les écosystèmes. Une étude commandée par le WWF a démontré que la production de plastique a été multipliée par 200 depuis 1950 et a augmenté de 4 % chaque année depuis le début du XXIème siècle. Cette pollution dégrade fortement notre environnement alors qu'elle est relativement facile à diminuer. Réduction des plastiques à usage unique, mise en place de consignes sur les verres : de nombreuses initiatives sont à encourager. Au-delà de la question du recyclage des déchets plastiques, sa production même rejette des quantités élevées de CO2 dans l'atmosphère. Ainsi, ces déchets accélèrent le réchauffement climatique et nuisent aux écosystèmes. Elle lui demande donc s'il est envisagé, en plus des mesures nationales, de créer et de ratifier un traité légalement contraignant pour diminuer fortement l'usage du plastique, notamment à usage unique.

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Cazarian](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18072

Rubrique : Déchets

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2019](#), page 2743

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)